

## Compagnie de Chemin de fer et d'autobus Sierre – Montana – Crans (SMC) S.A.

### Assemblée générale

Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale ordinaire

**le 3 juin 2004, à 11 h, à l'hôtel Aïda à Crans-Montana**

avec l'ordre du jour suivant:

1. Contrôle des présences
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation du rapport de gestion et des comptes de l'année 2003
4. Rapport de l'organe de révision
5. Décisions: – approbation de la gestion et des comptes de l'exercice 2003  
– décharge au conseil d'administration

– le conseil d'administration propose:

1. d'approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes et bilan de l'exercice 2003, tels que présentés,
2. de prendre acte du rapport de l'organe de révision et de donner décharge au conseil d'administration de sa gestion pour 2003,
3. d'utiliser le solde créditeur du compte «Bouclément» s'élevant à Fr. 2 952 415.51 comme suit:

a) dividende	Fr. 225 000.—
b) tantième	Fr. 5 250.—
c) report à compte nouveau	Fr. 2 722 165.51
	<u>Fr. 2 952 415.51</u>

6. Nomination statutaire
7. Rapport du directeur
8. Divers.

Montana, le 25 mars 2004

Le conseil d'administration